

A l'attention :

- des Présidents de Club Pratique FFTb,
- des Présidents de Département, CID et Ligue,

Pour information aux :

- membres du Comité Directeur Fédéral

Iteuil, le 10 novembre 2023

Objet : Procédure d'inscriptions aux Championnats Nationaux 2024 Pratique FFTb

Mesdames, Messieurs,

Le module Manifestation est en cours de mise à jour par le secrétariat et ouvrira dans la journée du 15 novembre 2023.

Vous trouverez ci-dessous la procédure concernant les inscriptions aux Championnats Nationaux 2024. Tous les clubs et les ligues doivent saisir les inscriptions pour les championnats sur l'extranet avant le **dimanche 17 décembre 2023 à 23h, heure métropole**.

Attention, comme présenté lors du Congrès à Poitiers et comme indiqué dans le relevé de décision du Comité Directeur Fédéral du 2 avril 2023, vous devrez, avant de valider définitivement vos inscriptions, **ajouter vos musiques et vos FPI** (elles seront modifiables jusqu'à 10 jours avant la compétition). Il vous faudra donc vous organiser pour les avoir au moment de la saisie.

L'adresse électronique competitions@ffstb.fr devra être utilisée pour toute question se rapportant aux inscriptions et aux compétitions afin de centraliser les demandes.

De nombreux clubs ont déjà saisi leurs inscriptions en totale autonomie pour le Millénaire ; si toutefois vous rencontrez des soucis dans la saisie, merci d'envoyer les inscriptions souhaitées par mail à l'adresse ci-dessus avant le **dimanche 17 décembre 2023 à 23h** ; le secrétariat les saisira ensuite pour vous.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Sylvie Bonnier,
Présidente Fédérale



Procédure d'inscription aux compétitions nationales 2024 Pratique FFTB

Championnat de France de Nationale 1, Nationale 2 et de Nationale 3

Inscriptions

Les clubs doivent saisir leurs inscriptions championnat **sur l'extranet** pour leurs :

- Solos,
- Duos,
- Equipes,
- Groupe Technique,
- Groupe Artistique (si l'ensemble des licenciés appartient au même club).

Les ligues doivent saisir leurs inscriptions championnat sur l'extranet pour les Groupe Artistique de plusieurs clubs de leur ressort géographique.

La date limite de validation de ces inscriptions est le dimanche 17 décembre 2023 à 23h au plus tard, heure métropole.

- Aller sur l'adresse : <https://dirigeants.ffstb.fr/manifestations/calendrier-federal/>
- Suivez le guide que vous pouvez [télécharger ici](#)

L'utilisation est très intuitive et logique.

Licences Championnat FFSTB

Il n'y a pas de date limite pour la prise de licence Championnat FFSTB cette saison.

Les clubs en prélèvement pourront prendre des licences jusqu'au dernier jour et les inscrire.

En revanche, les clubs qui ont fait le choix du paiement à l'acte ne pourront inscrire que les licences dont le paiement sera parvenu à la Fédération avant la date limite et qui seront validées ; il leur faudra donc prendre ce délai en compte pour pouvoir inscrire leurs licenciés.

En tout état de cause, il est conseillé de saisir les inscriptions le plus tôt possible, les modifier si besoin et les valider après vérification.

Il n'y aura aucune dérogation après la date limite.

Classifications

Le secrétariat a intégré plus de 36 000 classifications pour l'ensemble des licences Championnats FFSTB présents dans l'extranet et les ajoute au fur et à mesure des prises de licences.

Vous pourrez voir ces classifications dans l'onglet « Diplômes » de la fiche du licencié ou en les exportant en suivant la manipulation indiquée dans le guide.

Si toutefois vous constatez une anomalie ou une absence de classification, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat à competitions@ffstb.fr pour vérification.

Bonnes inscriptions à tous !